

PROTOCOLE D'UTILISATION DES BÂTIMENTS PEREZ ET TABARET – SEPTEMBRE 2021

ENTRÉES ET DÉPLACEMENTS AU SEIN DE PEREZ

Seules les personnes *autorisées pour un des motifs mentionnés ci-dessous peuvent entrer dans les bâtiments Pérez et Tabaret. Ces personnes doivent auparavant s'être impérativement enregistrées dans le [Booked Scheduler](#) et avoir une carte d'accès activée:

- 1) leçons privées (prof + étudiant) ou Musique de chambre, ou enregistrements
 - 2) classes en présentiel, temps de pratique réservé, coaching ou heures de bureau
- Afin de s'assurer qu'en tout temps l'on n'excède pas le nombre maximal de personnes autorisées dans le bâtiment, les utilisateurs ne doivent pas arriver plus de 10 minutes avant leur réservation, et doivent quitter les lieux aussitôt la pratique ou la leçon terminées.

Toute personne entrant dans le bâtiment doit être vaccinée contre le COVID-19, suivre l'entraînement en ligne (voir ci-dessous) et respecter ces protocoles :

- utiliser l'entrée près du secrétariat (entrée Grande Allée / Arts Alley) 50 Université privé
- sortir par la porte côté Cumberland
- dans le bâtiment, et à chaque étage, respecter tous les panneaux indiquant les directions à suivre
- utiliser l'escalier A uniquement pour monter, et l'escalier B uniquement pour descendre (marqués par des flèches)
- la limite de personnes autorisées dans l'ascenseur (une à la fois)
- faire preuve de prudence dans les environnements partagés, comme les salles de bain et les escaliers

VACCINATION OBLIGATOIRE POUR LE COVID-19: [LIRE LA SUITE](#)

ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRE : [RETOUR AU CAMPUS](#)

CAPACITÉ DES SALLES ET DISTANCIATION PHYSIQUE

Merci de bien respecter la capacité maximale autorisée sur la porte de chaque salle. Veuillez noter que les salles de classes sont considérées comme des espaces publics.

Les distances indiquées ci-dessous doivent être respectées en tout temps :

Chant, Vents et Cuivres

3 mètres

Chant: Les chanteurs doivent porter un masque spécial en tout temps lorsqu'ils chantent dans un groupe. Lors des leçons privées ou des coachings, le chanteur doit porter un masque spécial ou être séparé des autres personnes par une barrière plexiglass ; le professeur et l'accompagnateur doivent porter un masque.

CUIVRES ET VENTS: Les joueurs de cuivres et de vents doivent systématiquement porter un masque lorsqu'ils ne jouent pas

Tous les autres instruments

2 mètres

Les masques doivent être portés en tout temps

La sécurité et la santé de chacun sont la responsabilité de tous !

PROTOCOLE D'UTILISATION DES BÂTIMENTS PEREZ ET TABARET – SEPTEMBRE 2021

PROTOCOLE POUR L'UTILISATION DES SALLES

Masques obligatoires

Toute personne entrant dans Perez doit porter un masque ; c'est également valable pour tout espace intérieur sur le campus. **Chacun est responsable d'apporter son propre masque lorsque sur le campus.**

Les masques peuvent seulement être enlevés dans des bureaux individuels/studios/espaces de travail seulement lorsque vous êtes tout seul.

Nettoyage obligatoire des salles

Les 5 dernières minutes de toute pratique réservée/leçon/répétition doivent être utilisées pour nettoyer toutes les surfaces touchées par l'étudiant, l'enseignant ou l'accompagnateur (ex : les lutrins, poignées de porte, interrupteurs, bancs de piano et claviers, etc. - liste non exhaustive).

Les produits de nettoyage sont fournis dans chaque salle : désinfectant en bouteille et chiffons.

Merci d'informer immédiatement le secrétariat si des produits viennent à manquer ou si le stock doit être renouvelé : **Anne-Laure Duval** – music@uottawa.ca; 613-562-5733; heures de bureau (lundi – vendredi : 8 h 30 - 12 h ; 13 h - 16 h 30)

***Entrée autorisée à Perez et**Tabaret – SEULEMENT AVEC UNE RÉSERVATION VALIDÉE**

Phase III: Pavillon Pérez – Capacité maximum de 125 personnes; Salle 112 au Pavillon Tabaret– Capacité maximum de 32 personnes pour des groupes avec un membre des secteurs chant/cuivres/vents ou une capacité maximum de 47 personnes pour tout autre groupe

Professeurs APUO
Professeurs LTA
Professeurs APTPUO ; Étudiants M.A et au doctorat
Personnel de soutien, techniciens, accompagnateurs

Étudiants inscrits à:

Cours d'instruments : MUS 1030, 1031, 1032, 1901, 1902, 1920, 2030, 2031, 2032, 2920, 3030, 3031, 3032, 3920, 4030, 4031, 4032, 4033, 4035, 4920, 6900, 6901, 6902, 6903, 6905, 6907, 6908

Musique de chambre : MUS 3944, 3945, 4944, 6911, 6913, 6920, 6970

Ensembles : MUS 3904, 3905, 3907, 3908, 3913, 3916, 3917

Répertoire d'orchestre: MUS 2943ABCD, 3943ABCD, 4943ABCD, 6918, 6919

Conducting/Direction Chorale: MUS 3360, 4360, 4961

Solfège: MUS 1191, 1194, 1591, 2191, 2194, 2591

Diction lyrique et Répertoire vocal: MUS 2350, 3346

Composition: MUS 3311, 3919, 4018, 6342, 6943, 6980, 6981, 6982, 6983

Musique et informatique: MUS 3315, 3715, 4315, AHL 1100 Section A

Interprétation du lied et de la mélodie : MUS 6914, 6921

****Cours se déroulant exceptionnellement dans la salle 112 au Pavillon Tabaret :**

Opéra : MUS 3903, 6922, 6965, 6966

Ensemble des cuivres : MUS 3910

Ensemble des vents : MUS 3911

Orchestre : MUS 3901, 6915, 6916, 6917

Répertoire d'orchestre: MUS 2943E/3943E/4943E